



Dossier de Presse **BUDGET PARTICIPATIF**



Aureilhan, le 28 juin 2021.

LE PREMIER BUDGET PARTICIPATIF D'AUREILHAN



Le Budget Participatif est un dispositif démocratique qui a donné la possibilité aux Aureilhanais (pour la première fois en 2020) de proposer, puis de choisir, des projets d'intérêt général pour leur Commune. Il a permis d'impliquer les habitants, tout en mettant en lumière certains besoins. Les Aureilhanais ont ainsi pu participer à l'amélioration de leur

cadre de vie.

C'est en **mars 2020** que la Municipalité s'engage à lancer une démarche de budget participatif lors des élections municipales.

100 000 € TTC de budget alloué

Ce qui représente **12,50 €** par habitant à Aureilhan.

Moyenne par habitant en France : **6,50 €**.

(chiffre 2020 ; source : les budgets participatifs).

1^{ère} Commune du département
à mettre en place ce dispositif

170 collectivités
à l'avoir proposé en 2020
en France

LES PROJETS PROPOSÉS

En décembre 2020, le projet est lancé, le budget participatif de la Municipalité est piloté par la Commission « Solidarité et démocratie participative ».

Du 14 décembre 2020 au 12 février 2021, les Aureilhanais de plus de 16 ans ont déposé **40 projets**, que ce soit en Mairie ou en ligne.

LES PARTICIPANTS ET LEURS PROJETS

55 ans
en moyenne



50%



50%

38% des projets proposés concernaient
l'amélioration du cadre de vie ou
la protection de l'environnement.

Les propositions, pour pouvoir être retenues, devaient être pensées pour l'intérêt collectif et être suffisamment précises. Elles devaient également relever de la compétence de la Commune et être réalisables techniquement, juridiquement et financièrement par les services municipaux.

Pour assurer une parfaite transparence de la démarche, le motif de disqualification des projets non retenus est disponible en ligne sur le site de la Commune et leurs initiateurs ont été informés par courriel.

Les projets restent consultables en ligne sur le site internet de la Ville dans la rubrique « tous les projets ».

LES PROJETS RETENUS

Du 14 février au 17 mai 2021, la Ville d'Aureilhan a retenu **7 projets**, les Services Techniques en ont estimé les coûts :

- o Un Pumptrack à l'EMSA : 100 000 €
- o Une aire de jeux au Square Pierre-Henri Lacaze : 95 000 €
- o Un skatepark à l'Espace Multisport (EMSA) : 70 000 €
- o Agrandissement de l'aire de jeux à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) : 45 000 €
- o Des pigeonniers contraceptifs : 15 000 €
- o Des stations-services pour vélos : 5 000 €
- o Des nouveaux agrès sportifs : 2 200 €

LE RÉSULTAT DES VOTES

Du 19 mai au 21 juin 2021, les Aureilhanais de plus de 16 ans ont voté en format papier dans l'urne de la Mairie ou bien en ligne. Un seul vote était autorisé par habitant.

2 projets
«gagnants»

327 votes
au total

211 votes
en ligne

UNE AIRE DE JEUX AU SQUARE PIERRE-HENRI LACAZE



Avec 107 votes, l'aire de jeux au Square Pierre-Henri Lacaze gagne l'approbation des habitants et se place en première position. Elle permettra aux petits et aux grands de profiter d'un espace convivial supplémentaire en centre Ville.

Avec 37 votes, la mise en place de stations-services pour vélos (pompe de gonflage, kit d'outils) et de stations de gonflage est le projet qui a obtenu le plus de voix et qui permet de rentrer dans l'enveloppe définie de 100 000 €.

En effet, avec respectivement 95 000 € et 5 000 € de coûts estimés, « le compte est bon », le budget participatif atteint les 100 000 € tout rond !

COMBIEN DE VOIX POUR LES AUTRES PROJETS

- o Un skatepark à l'Espace Multisport (EMSA) : 64 votes
- o Un Pumptrack à l'EMSA : 63 voix
- o Agrandissement de l'aire de jeux à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) : 29 voix
- o Des pigeonniers contraceptifs : 21 voix
- o Des nouveaux agrès sportifs : 6 voix

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les porteurs de projets élus seront reçus en Mairie pour une réunion de présentation des projets.

La réalisation de l'aire de jeux et des stations-services pour vélo devrait débuter **à l'automne 2021**.

EXCLUSIF

La deuxième édition verra le jour à la fin de l'année 2021 pour permettre aux Aureilhancais de proposer et voter à nouveau pour un projet de leur choix en 2022...

Contact

Laurent BLOCQUET
Chef de Cabinet

Tel. : 05 62 38 91 69 - Portable : 06 73 95 10 00
laurent.blocquet@ville-aureilhan.fr

Marie TOCABEN
Chargée de communication

Tel. : 05 62 38 91 50 - Portable : 06 31 18 59 89
marie.tocaben@ville-aureilhan.fr